

**FRANCHISSEMENT DU SEUIL DE 50%
DE LA PARTICIPATION DU GROUPE AMEN
DANS LE CAPITAL DE TUNISIE LEASING**

Le Groupe Amen informe le public qu'à la date du 04 juin 2004, le nombre d'actions détenues par Amen Bank, la COMAR, Amen Project, la PGI et la SICOF s'élevait à 46,431% du capital de la société Tunisie Leasing,

Au cours de la séance de bourse du 07 juin 2004, Amen Bank, la COMAR et Amen Project ont acquis **82 734** nouveaux titres Tunisie Leasing, portant ainsi le nombre d'actions détenues par le Groupe Amen à **877 779** actions, soit **50,159%** du capital de Tunisie Leasing.

Le Groupe Amen se trouve ainsi dans une position d'actionnaire majoritaire qu'il compte maintenir.

Compte tenu des intéressantes performances actuelles et des prometteuses perspectives d'avenir de la société Tunisie Leasing, le Groupe Amen, satisfait des performances et de la gestion de la direction actuelle de la société, a décidé de lui renouveler son actif soutien.

Au vu de ce qui précède, le Groupe Amen invite l'ensemble des actionnaires à maintenir leur confiance dans Tunisie Leasing dont l'assemblée générale ordinaire, tenue le 10 juin 2004, a décidé de distribuer aux actionnaires un dividende de 1,5 dinar par action, soit 15 % du nominal.